

**Zeitschrift:** Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

**Herausgeber:** Le messager suisse

**Band:** 37 (1991)

**Heft:** 30-31

**Artikel:** Convention sur les Alpes

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-848179>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

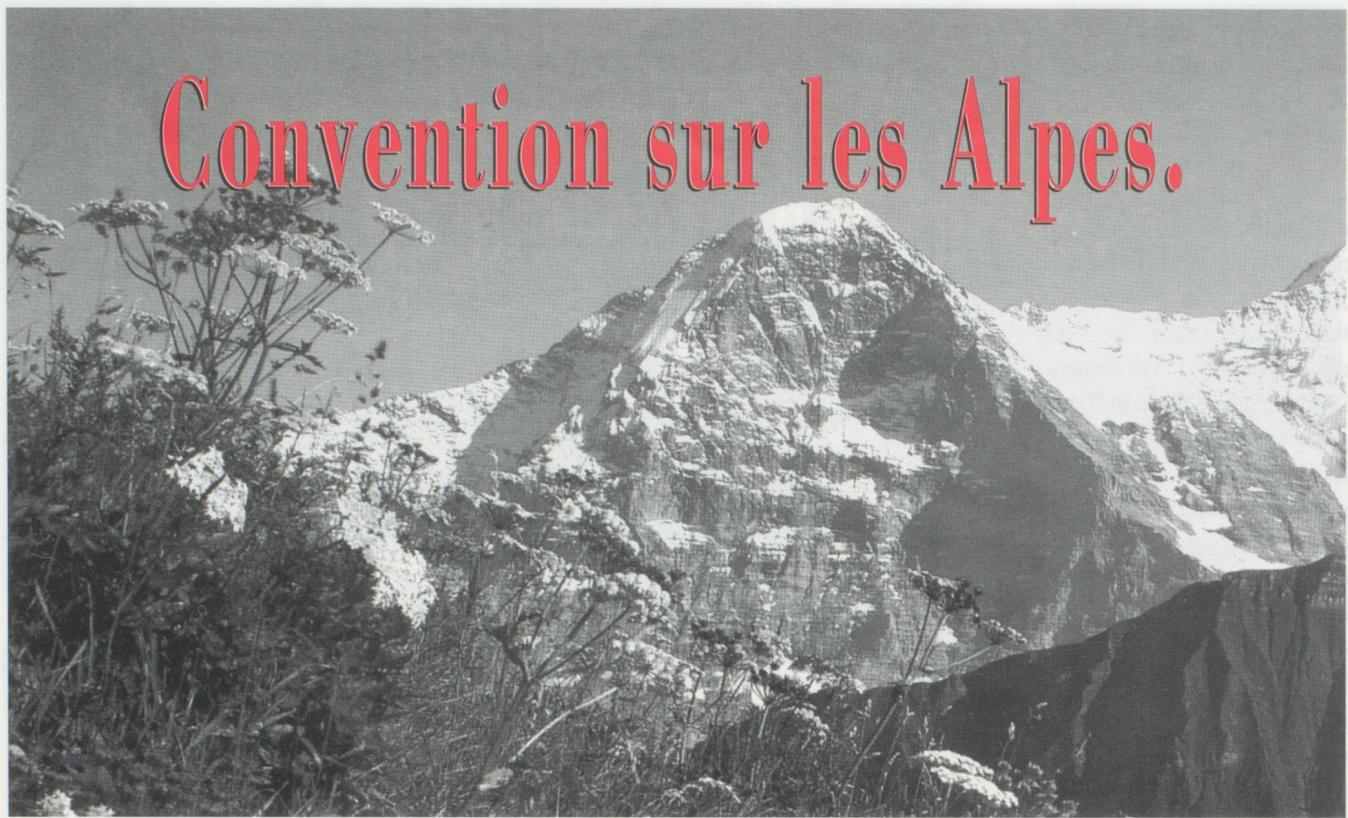
#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 25.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Convention sur les Alpes.



Dans de récentes prises de position, ces derniers se sont déclarés opposés à une réduction des compétences des populations des régions alpines et à une ingérence de centres de décisions extérieures. Les cantons ne veulent pas non plus se voir transformer en réserves naturelles et craignent pour leur développement économique. Le gouvernement nidwaldien ne veut actuellement rien savoir d'un accord sur la protection des Alpes. Il a surtout exprimé des réserves quant à l'efficacité, l'utilité et l'acceptation politique d'une convention sur les Alpes. Il a encore dénoncé une réduction des compétences des populations établies dans les régions alpines. Le rapport entre mesures de protection de la nature et du paysage et mesure de compensation pour le développement de l'économie des régions alpines devrait être égalisé. Réserve aussi du côté saint gallois où l'exécutif du canton a demandé de veiller à ce que la convention ne conduise pas à une réduction des compétences des cantons en faveur de la Confédération. Le canton de St

Oui, mais ...

*Protéger les espaces naturels menacés, réduire la pollution, freiner l'expansion du tourisme et l'utilisation des forces hydroélectriques pour sauvegarder notre patrimoine, tels sont les voeux pieux des auteurs d'une convention sur les Alpes qui doit être signée cet automne lors de la conférence des ministres de l'environnement des pays alpins. Or, en Suisse, on est loin d'un consensus en faveur d'une adhésion à cet accord. Et les gouvernements des Grisons, de Nidwald, de St Gall et du Valais font la grimace.*

Gall s'oppose également à des centres de décision se trouvant hors des régions alpines. Des limites à l'autonomie des régions de montagne pourraient mettre en danger l'existence des populations locales et rendre malaisée la protection de la nature.

## Le niet valaisan

Même son de cloche auprès du gouver-

nement grison, qui repousse une adhésion de la Suisse à la convention sur les Alpes. Il ne s'oppose cependant pas à des efforts internationaux en faveur de la protection des Alpes, mais craint fort que la convention ne sépare l'Europe en deux espaces, l'un économique et l'autre de détente. Les trois cantons alémaniques rejoignent ainsi l'avis du gouvernement valaisan et du Parti Ecologiste Suisse (PES). Le canton du Valais a en effet rejeté le projet de convention. Pour lui, les mesures envisagées par les sept pays de l'arc alpin sont "dirigistes, inutiles et dangereuses".

Pourtant, l'Allemagne, l'Autriche, l'Italie, la France, la Yougoslavie, le Liechtenstein et la Suisse doivent signer cet automne à Vienne. Dominique Sierron, président du Groupement Valaisan pour la Population de Montagne (GVPM), refuse lui l'idée d'une "réserve d'indiens" à la montagne. Et ne veut pas "cautionner ce parc international protégé qu'on veut instaurer dans les Alpes". La montagne, estime-t-il, n'est pas seulement un espace de détente

par Yvan Mudry / BRRI

# La Suisse porte-drapeau à l'Est.

## Premières en Hongrie et en Tchécoslovaquie.

pour les citadins, mais le milieu où les populations alpines doivent vivre. "La convention priviliege trop l'environnement au détriment de l'environné. Elle met en péril l'économie alpine". Le Groupement Suisse pour les Régions de Montagne (SAB), organisation faîtière dont fait partie le GVPM, se montre plus nuancé à l'égard de la convention : "Les Alpes sont absentes du débat européen. Cette convention prépare le terrain à la stratégie commune que les montagnards devront défendre face aux grands centres de décision urbains". Tout en l'assortissant d'un certain nombre de conditions, c'est un avis positif que le SAB a donné lors de la procédure de consultation sur le projet de convention.

La Diveria, torrent italien prenant naissance en Suisse, a été fortement polluée début juillet à la suite du nettoyage du lac d'accumulation du Zwischenbergental (VS). La police valaisanne, qui confirme les opérations de nettoyage, indique que celles-ci ont été effectuées "sous contrôle". Colère du côté italien où l'on accuse les responsables du nettoyage de n'avoir même pas pris la peine d'avertir les communes concernées. Selon les techniciens de la protection civile de Domodossola, la pollution est due au déversement de plus de 6.000m<sup>3</sup> de boue lors des opérations de nettoyage du lac, déversement confirmé par la police valaisanne. Le torrent est pollué sur plus de vingt kilomètres, détruisant faune et flore. La boue aurait été déversée dans le torrent par une entreprise valaisanne qui procédait au nettoyage de la digue du Zwischenbergental, au-dessus de Gondo, premier village suisse après la frontière italienne. Selon les autorités du district de Domodossola, personne ne s'est soucié du côté suisse d'annoncer ces opérations aux communes italiennes et aux associations de pêcheurs. Plusieurs associations italiennes ont déjà protesté et incité leurs autorités à demander des dédommagemens aux responsables.

**R**econvertir les industries particulièrement polluantes, éliminer des tonnes de déchets accumulés en vrac dans d'immenses dépotoirs non contrôlés, construire des fours spéciaux, reboiser, organiser des collectes séparées des déchets dans les villes : autant de domaines où la Suisse collaborera avec la Hongrie et la Tchécoslovaquie. Un premier crédit de 20 millions de frs.s. vient d'être débloqué à cet effet par le Conseil Fédéral. Une rallonge devrait bientôt suivre.

Si la Suisse a décidé de jouer la tornade verte en Hongrie et en Tchécoslovaquie, c'est parce que le créneau a déjà été occupé en Pologne par de plus puissants qu'elle, pays scandinaves, Allemagne, France et Etats-Unis. Mais ce choix vaut aujourd'hui à la Suisse d'être la première à collaborer à grande échelle avec ces deux pays. Une vingtaine de spécialistes sont partis mi-juillet pour Budapest et Prague. Ils oeuvrent dans le cadre de dix-neuf projets tchécoslovaques et de trois projets hongrois. La tâche qui les attend est immense : pendant des années, les industries locales ont déversé leurs déchets pêle-mêle dans les sites dont personne ne connaît même le nombre. Les forêts sont dans un état pitoyable. Et une ville comme Prague ne trie pas encore ses déchets.

### Savoir-faire suisse

En Tchécoslovaquie, les spécialistes suisses étudient les possibilités de reconversion industrielle et d'élimination des déchets des fabriques de la région de Martin. Un incinérateur ultra-moderne devrait y être construit. Quatre études régionales d'élimination de déchets spéciaux seront réalisées, pour les régions de Liberec, Novy Jicin, Trinec et Strazske. L'assainissement de forêts "fantômes" par reboisement, plantation de nouvelles essences et encouragement à l'utilisation du bois de chauffage, fait aussi partie du programme (au sud-ouest du pays notamment). Enfin, pour encourager Prague et Bratislava à séparer déchets ménagers et industriels, un jumelage avec des villes suisses est prévu. En Hongrie, les Suisses travaillent à l'élaboration d'un plan-cadre de gestion des déchets spéciaux au niveau national. Ils sont chargés

d'introduire dans l'industrie des métaux des techniques permettant de réduire au minimum les résidus (zinc, nickel, chrome). Enfin, un four spécial pour l'incinération à très haute température des plastiques, pesticides, médicaments, solvants, devrait être construit à Hidas.

### Pas de tourisme des déchets

"Les incinérateurs qui seront construits à l'Est ne devraient pas servir à l'incinération des déchets spéciaux suisses", commente Wilhelm Schmid, responsable des Affaires Internationales à l'Office Fédéral de l'Environnement. En signant la Convention de Bâle il y a deux ans, la Suisse s'est en effet engagée à limiter au maximum l'exportation de ses déchets. Mais pour l'économie, l'opération risque bien d'être "juteuse" : un marché s'ouvre pour les spécialistes de l'incinération Von Roll, ABB et Sulzer et surtout pour des entreprises d'ingénieurs-conseils.

### Un nouveau mode de faire

Le Conseil Fédéral vient de débloquer 20 millions de frs.s. en vue du lancement de ces projets. De nouveaux crédits devraient bientôt suivre. La somme initiale fait partie d'un paquet de 250 millions mis à la disposition de la coopération avec l'Europe de l'Est en mars de l'année dernière. Pour jouer le jeu de l'économie de marché naissante dans ces pays, les entreprises qui recevront de nouveaux équipements les rembourseront en monnaie locale. L'argent rendu servira au financement de nouveaux projets. Un groupe interdépartemental a été spécialement institué pour gérer ce programme. Il est composé de représentants des départements des affaires étrangères, de l'intérieur, de l'économie publique et de l'énergie. Une nouvelle philosophie de l'aide extérieure est aussi appliquée : "l'Est a une longue tradition industrielle. Nous n'arrivons pas dans des pays neufs où il s'agit simplement de construire en préservant la qualité de l'environnement. Dans notre action, nous allons collaborer avec des ingénieurs héritiers d'une tradition industrielle aussi vieille que la nôtre", explique Claude Ducret, membre du Département Fédéral des Affaires Etrangères et responsable du nouveau groupe interdépartemental.